

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 3 (1895)
Heft: 9

Artikel: Études généalogiques à Genève
Autor: Montet, Albert de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-5306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES A GENÈVE

C'est il y a une soixantaine d'années, de 1829 à 1836, que M. Jacques-Augustin Galiffe publia les trois premiers volumes d'une série de *Notices généalogiques sur les familles genevoises*. Cet ouvrage, fruit de longues recherches dans des archives publiques et privées, fut classé, dès son apparition, à un très bon rang parmi les travaux d'histoire, sans doute surtout à cause de la parfaite impartialité qu'y témoigne son auteur, dont la critique n'accueille qu'un nombre fort restreint de légendes familiales.

A de rares exceptions près, les généalogies des bourgeois de Genève ne remontent pas à un temps bien ancien. Le seizième siècle est l'époque où commencent la plupart d'entre elles. Bien peu ont leur origine au-delà, au XV^e, voire même au XIV^e. Quelques autres par contre, et ce ne sont pas celles qui ont joué un moindre rôle dans la politique, les sciences et les arts, ne sont sorties de l'obscurité que dans le cours du XVII^e siècle ou aussi du siècle dernier. Le premier volume des *Notices généalogiques* de M. J.-A. Galiffe est consacré spécialement aux familles des fondateurs de l'indépendance genevoise, ainsi qu'à celles dont les chefs avaient acquis droit de cité à Genève avant la Réformation. Tels sont les Pictet, les de la Rive, les Lullin, les Favre, etc.

Le second volume comprend celles des familles, appartenant à l'émigration religieuse de France et d'Italie, qui ont jeté le plus d'éclat depuis leur réception à la bourgeoisie. Nous citerons, parmi celles du refuge français : les Trembley, les Sarasin, les de Saussure, les de Candolle ; parmi celles du refuge italien : les Turrettini, les Micheli, les Diodati, les Lombard.

Pour ce qui concerne le troisième volume, ses notices, moins étendues que celles des deux précédents, s'occupent de familles, d'origines diverses, dont la notoriété est de plus fraîche date. Par exemple : les Cramer, les Huber, les Töpffer, les Vernet.

Lorsque M. J.-A. Galiffe quitta Genève après les fêtes du Jubilé de la Réformation, il renonça à poursuivre son œuvre généalogique. Son fils la reprit à sa mort et livra au public un

quatrième volume, qui parut en trois livraisons, de 1857 à 1866. — Depuis cette date, nouvel arrêt ! — M. John-Barthélemy-Gaïfre Galiffe se sentait porté de préférence vers d'autres branches de l'histoire. Il sacrifia la continuation des *Notices généalogiques* à l'étude et à la rédaction de son *Armorial genevois* (1859), de sa *Genève historique et archéologique* (1868-1872). L'entreprise commencée par son père menaçait ainsi, cette fois encore, de rester interrompue quand, il y a environ une quinzaine d'années, un petit groupe de généalogistes se forma à Genève et demanda à M. J.-B.-G. Galiffe la permission de l'aider à la poursuivre. C'est ainsi que prirent naissance les volumes V, VI et VII, dont les deux premiers seulement renferment quelque contribution de la plume de M. J. Galiffe. Par contre son fils, M. Aymon Galiffe, a rédigé pour le volume V quelques notices fort bien faites. Le reste est dû presque en entier au labeur de quatre spécialistes éminents : M. Ferdinand Reverdin, dont la mort prématurée a été une perte pour la science ; M. le Dr Constant Picot, M. le professeur Eugène Ritter et M. Louis Dufour, archiviste d'Etat de Genève.

Le caractère essentiel qui distingue des autres les volumes IV, V, VI et VII, c'est de contenir, pour une large part, les filiations de familles bourgeoises moins haut placées sur l'échelle sociale de l'ancienne Genève que celles qui figurent dans les volumes I à III. On n'y rencontre donc plus guère de syndics et de membres du Petit-Conseil. Mais, si ces familles de moyenne bourgeoisie n'ont pas eu l'honneur de donner des magistrats à l'aristocratie républicaine, il en est néanmoins un certain nombre qui ont atteint un rang très honorable par les services de membres, distingués dans les carrières les plus diverses. La partie du refuge italien qui se rattache à cette catégorie a produit, entre autres notabilités, le général Girard dit Vieux (de la famille Girard dit Guerre) [Girardi-Guerra], les professeurs Oltramare, etc.

Le volume VII, récemment paru, est, pour deux tiers de son contenu, l'œuvre de deux spécialistes érudits, dont nous avons déjà parlé, MM. L. Dufour et E. Ritter ; pour un tiers celle de collaborateurs : MM. Choisy, Picot, Covellet et Bret. C'est un recueil intéressant et très consciencieusement compilé d'après des documents authentiques d'archives publiques et privées. Il renferme les généalogies de 68 familles, dont une vingtaine sont issues de l'ancien diocèse de Genève,

c'est-à-dire du canton actuel et des parties avoisinantes de la Savoie, du Pays de Gex et du canton de Vaud ; quatre ou cinq sont venues des autres parties de Vaud, des cantons de Neuchâtel et du Valais ; plus de trente sont réfugiées de France et environ une dizaine tirent leur origine d'Italie, de la péninsule ibérique et d'Allemagne. Comme on le sait, MM. Ritter et Dufour sont les auteurs d'importants écrits sur Jean-Jacques Rousseau et sa famille. Ceci explique leur prédilection, dans ce volume, pour les généalogies qui lui touchent de près. Nous y remarquons celle des Bernard, dont sortait la mère du philosophe de Genève, celle des Machard, famille de son aïeule maternelle, celle des Eschard, famille d'un de ses sext'aïeuls. En outre la généalogie Lambercier, qui est celle du pasteur chez lequel il passa deux années de son enfance au presbytère de Bossey ; la généalogie Masseron, qui est celle du greffier qui le chassa de son étude ; la généalogie Ducommun, qui est celle du graveur dans l'atelier duquel Rousseau fit un apprentissage de trois ans.

Curieuse à un autre point de vue est la généalogie de la famille Prévost, venue à Genève du Berry et qui prit le nom de la Trémouille parce qu'elle prétendait descendre des ducs de ce nom.

Signalons enfin à nos lecteurs vaudois, dans ce septième volume, les noms des quelques familles originaires du canton de Vaud qui y ont une notice. Ce sont les Ador, de Vuitteboeuf ; les Bontems, de Villeneuve ; les Clavel, de Bournens ; les Girod, de Nyon ; les Ramus, de Cudrefin. Nous n'avons pu y trouver, en revanche, qu'une seule famille genevoise ayant actuellement une branche fixée dans le canton de Vaud, la famille Rey.

La raison d'être d'un recueil de *Notices généalogiques*, dans la Genève démocratique actuelle, a pu être parfois discutée. Son utilité cependant est incontestable à nos yeux. Car il a un but plus haut que d'encourager la vanité. Précieuse source de renseignements pour toutes les autres branches de l'histoire de Genève, il a en outre pour mission, dans l'esprit de ses rédacteurs, d'exercer sur les générations actuelle et future une influence moralisatrice et salutaire, en leur rappelant ce qu'étaient leurs ancêtres, ce qu'à l'exemple de ces derniers elles doivent faire ou ne pas faire. Dans le canton de Vaud nous n'avons pas une publication de ce genre. Il n'y existe aujourd'hui qu'un petit nombre de monographies

généalogiques, éditées par certaines familles pour l'édification exclusive de leurs membres. Cependant les matériaux manuscrits sont nombreux, paraît-il ? Les travaux du seigneur de Ropraz, du pasteur Olivier, du bibliothécaire Du Mont et d'autres encore seraient sans doute un bon appoint pour une généalogie vaudoise. Se trouvera-t-il un jour quelqu'un pour les mettre en œuvre à cet effet ? Nous l'espérons, tout en nous rendant compte des obstacles qui, chez nous plus encore qu'à Genève, peuvent compromettre le succès de l'entreprise.

Albert DE MONTET.

VERBAL DE L'ENLÈVEMENT DES ARCHIVES DE L'ISLE LE 5 MAI 1802.

A quatre heures du matin du cinquième May mil huit cent deux, moi soussigné ai rédigé le verbal de la scène qui vient de se passer chez moi et à la maison de la citoyenne Chandieu, à L'Isle, comme suit :

Environ les deux heures et demy, j'ai été éveillé et toute ma maison par des coups violents et redoublés à ma porte, je me suis éveillé et levé en sursaut et ai couru nud à ma fenêtre pour faire aux assaillants cette question : « que demandez-vous ? » La réponse d'une troupe de six à sept personnes armées, la bayonnette au bout du fusil, qui se trouvait devant la porte, a été : *ouvrés la porte ou nous l'enfonçons !* en redoublant avec violence et sans intervalle des coups contre la porte. Sur ce, je demande pourquoi voulez-vous que je vous ouvre la porte, et l'on me répond enfin nous voulons des papiers. Quels papiers, dis-je ? les papiers féodaux, m'a-t-on répondu. En ce cas, ils sont aux archives du château et la clef est entre les mains de la garde, à qui vous pouvez la demander. Sur ce, et continuant toujours à dire : *ouvrés la porte ou nous l'enfonçons !* et en tirant un assez grand nombre de coups de fusil, ils ont exigé que moi-même je donnasse cette clef. Donné-moi donc le temps de m'habiller, leur ai-je dit, mais leur furieuse impatience ne m'en a pas laissé le tems ; je suis descendu à peu près nud et sans armes et ai ouvert la porte au moment où ils la frappaient encore en redoublant, aussitôt ces gens armés se sont précipités en foule dans le corridor avec tous les gestes